

Séance du vendredi 08 avril 2022

Date de la convocation : 01/04/2022

Membres en exercice : 35

L'an deux mille vingt-deux et le huit avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Francis SAINT-LEGER,

Présents : 24

Votants : 32

Pour : 32

Abstention : 0

Contre : 0

Présents : Joseph BEAUFILS, Didier BRUNEL, Céline DELMAS, Bruno DURAND, Guy GALTIER, Gisèle GERBAL, Arnaud GIBELIN, Francis GIBERT, Jean-Luc GOAREGUER, Claire HELARY, José MARTINEZ, Didier MATHIEU, Jean-Paul MEYNIER, Christian PASCON, Alain RAYNALDY, Laurent RICHARD, Claude ROLLAND, Serge ROMIEU, Eric ROUX, Francis SAINT-LEGER, Patrice SAINT-LEGER, Pierre-Emile SYLVAIN, André THEROND, Didier VIGOUROUX

Représentés : Jean-Louis ALLE, Louis GIBERT, Jacqueline LIZZANA, Patrice MONTEIL, Gilles PASCAL, Murielle TEISSEDRE, Julien TUFFERY, Cécile VIGNOBOUL

Excusés : Maxime ATGER, Franck BACHELARD

Absents : Michèle PIEJOUJAC

Secrétaire de séance : Francis GIBERT

DE_2022_015 - Objet : DEMANDE DE SUBVENTION 2022 - ASSOCIATION LES P'TITS MÔMES

Le Président fait part à l'assemblée de la demande de renouvellement de subvention pour l'année en cours de la part de l'Association les P'tits Mômes" qui gère un multi-accueil, un ALSH et un accueil périscolaire sur la commune de Châteauneuf-de-Randon.

A ce jour, l'association "Les P'tits Mômes" sollicite une subvention de 60 000 €.

Après délibéré, et à l'unanimité, le conseil communautaire décide :

- **D'allouer une subvention de 60.000 €uros à ladite association**
- **D'autoriser** le Président à signer la convention d'objectifs
- **De procéder** au versement de cette subvention
- **D'autoriser** le Président à signer tous documents afférents à cette affaire

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Président,
Francis SAINT-LEGER

